

SYNOFF

ACTU

JANVIER
2025

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

PRATIQUE DU TIR SPORTIF AVEC L'ARME INDIVIDUELLE DE SERVICE : LES MODALITÉS ENFIN ANNONCÉES



Depuis la publication du décret du 25 octobre 2023, l'usage de l'arme de service dans le cadre du tir sportif était autorisé. Or, la mise en œuvre effective de ces dispositions nécessitait la publication d'un arrêté d'application et la signature d'une convention entre la Fédération Française de Tir (FFTir) et la DGPN. Ces deux préalables étant désormais réunis, la pratique du tir sportif dans les structures de la FFTir avec l'arme individuelle est donc autorisée.



SYNERGIE-OFFICIERS vous en délivre les modalités :

Renseigner et transmettre à l'autorité hiérarchique le formulaire de déclaration préalable.

Sur ce document, vous devez attester :

- Ne faire l'objet d'aucune restriction dans le port ou à l'emploi de l'arme individuelle.
- Être à jour de vos obligations de formation continue au tir au titre de l'entraînement administratif réglementaire prévu à l'article 1er de l'arrêté du 27 juillet 2015 relatif à la formation continue aux techniques et à la sécurité en intervention des personnels actifs de la police nationale et des adjoints de sécurité.

Renseigner et transmettre le formulaire d'acquisition de munitions.

N'utiliser que des munitions manufacturées à balles ordinaires chemisées, dans la limite de 3000 par an.

Rendre compte sans délai et par écrit à la hiérarchie de tout incident survenu lors de la pratique du tir sportif.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite de cette avancée majeure pour tous les policiers !

SYNERGIE-OFFICIERS PRÉSENT AU SDLP STRASBOURG

Ce détachement du SDLP avec à sa tête un officier de police est chargé de la protection rapprochée du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et des missions de protection des personnalités étrangères.

Ce service reste l'interlocuteur privilégié des différentes représentations diplomatiques étrangères implantées à Strasbourg, des institutions européennes mais également de la préfecture comme de la DIPN 67.

Nous restons mobilisés pour la défense des officiers de police affectés au SDLP afin que leur positionnement au regard de la sensibilité de leurs missions soit correctement pris en compte par l'administration.

SYNERGIE-OFFICIERS : UNE ÉQUIPE QUI SE RENOUVELLE EN CE DÉBUT D'ANNÉE !

Suite au retour en service de notre dévouée collègue Audrey COLIN, secrétaire zonale Occitanie, après neuf années passées à votre service, le Bureau National a le plaisir de vous annoncer l'arrivée sur la zone de **Christophe COUAILLES** :

« Je suis honoré de rejoindre l'équipe de SYNERGIE-OFFICIERS en tant que secrétaire zonal Occitanie. Fidèle à SYNERGIE-OFFICIERS et à ses valeurs depuis mon entrée dans la Police Nationale en 2002, je mesure pleinement la confiance que m'accordent Gaëlle JAMES

et le Bureau National. Cette nouvelle fonction représente une belle aventure et un beau défi que je suis prêt à relever avec enthousiasme et détermination. Tout au long de ma carrière, j'ai eu la chance de travailler dans des domaines variés au sein de la Police Nationale. J'ai débuté dans la filière renseignement à la DDRG 78, puis après neuf années en région parisienne, j'ai rejoint la DDSP 34, où j'ai exercé des responsabilités au Commandement de Nuit puis à l'État-Major, en tant que responsable du Centre d'Information et de Commandement de l'Hérault. Après une décennie passée à l'État-Major, j'ai pris la direction du Commissariat de Secteur Centre-Ville à Montpellier, où j'ai pu mettre en œuvre des stratégies de sécurité quotidienne, lutter contre la délinquance de proximité et développer un partenariat étroit avec les acteurs locaux.

Succéder à Audrey COLIN, que je tiens à remercier chaleureusement, est un véritable défi. Je ferai tout pour maintenir l'écoute, le soutien et l'énergie qui ont caractérisé son mandat.



Christophe Couailles

Avec son soutien, le lien fort avec le Bureau National, et la confiance qui m'est accordée, je suis déterminé à remplir mes nouvelles fonctions avec efficacité et engagement, dans cette belle famille qu'est SYNERGIE-OFFICIERS. »

Par ailleurs, Thierry JEANNE, secrétaire zonal Ouest, sera prochainement secondé par David WERS afin de répondre au mieux à vos attentes sur ce territoire très étendu :

« Entré dans la Police Nationale en 1994 et issu de la dernière promotion d'Inspecteur de Police (41^e), j'ai débuté ma carrière au commissariat d'Évreux en 1995 dans l'investigation judiciaire avant d'intégrer en 2002 la Direction Départementale des Renseignements Généraux de l'Eure. En 2008, à la suite de la réforme des services de renseignements, j'ai décidé de prendre une nouvelle voie professionnelle en rejoignant, à l'époque, la DFPN pour exercer au sein de l'ENP Oissel, d'abord au CRF comme formateur puis à l'ENP Oissel en tant que chef de pôle. A la suite de cette parenthèse « formation » très enrichissante, je rejoins en 2014 le SDRT de l'Eure comme adjoint au chef du SDRT mais également chef du groupe chargé du traitement de la radicalisation et du suivi



David Wers

des quartiers. C'est en 2023 que j'ai obtenu ma mutation à l'état-major de la DDPN 27 comme adjoint au chef d'état-major. Durant ces différentes étapes de ma vie professionnelle, j'ai progressivement développé mon engagement pour le syndicat SYNERGIE-OFFICIERS, engagement qui remonte à 2006 – grâce à l'investissement du délégué zonal et à ses précieux conseils –, puis ai pris les fonctions de délégué pour le département de l'Eure en 2014. En tant que représentant SYNERGIE-OFFICIERS, j'ai à ce titre toujours eu à cœur d'être présent à vos côtés afin de vous conseiller au mieux, vous assister quand il en était besoin ou encore prendre en compte vos diverses demandes ou questions. Soyez assurés que je garderai cette même ligne de conduite dans mes nouvelles fonction. »

SYNERGIE-OFFICIERS souhaite une très belle installation à Audrey, Christophe et David !



DES NOUVELLES DE L'ENSP



La 29^e promotion : Du 6 janvier au 7 février 2025, l'ensemble de la promotion a commencé la période de stage d'adaptation à l'emploi dit « stage cousin ». Durant cette séquence, les officiers stagiaires retourneront une semaine à l'ENSP Cannes-écluse par 1/3 de promotion pour participer au stage Gestion de l'Ordre Public en compagnie de la 75^e promotion des commissaires de police. Au total, 434 officiers et 95 commissaires stagiaires seront ainsi formés à la Gestion de l'Ordre Public.

La 30^{ème} promotion : Le 6 janvier 2025, une partie de la promotion était de retour à Cannes-Ecluse pour la 2^{de} partie des « Approfondissements des Techniques du métier d'Officier de Police axés dans le domaine judiciaire ». L'autre partie de la promotion poursuit, quant à elle, sa formation en distanciel en services d'investigation.

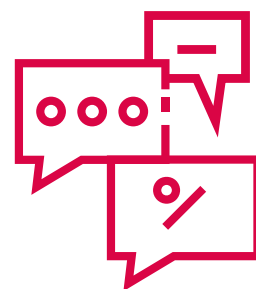
La 31^{ème} promotion : Pour les futurs lauréats de la 31^{ème} promotion, les épreuves d'admissibilité ont débuté le 7 janvier 2025. Cette promotion qui fera son entrée en septembre 2025 sera composée de 436 futurs officiers répartis de la manière suivante :

- 218 postes au titre du concours externe,
- 44 postes au titre du premier concours interne,
- 174 postes au titre du second concours interne.

Toute l'équipe **SYNERGIE-OFFICIERS**, très présente à l'ENSP, se charge d'accompagner au mieux l'ensemble de ces jeunes officiers, qui sont l'avenir de notre corps.

FLASH

↓ INFO



Les résultats de la campagne d'avancement dérogatoire au grade de commandant à compter de 9 ans de titularisation sont parus. **SYNERGIE-OFFICIERS** félicite chaleureusement l'ensemble des lauréats et leur souhaite une bonne prise de poste.

Par ailleurs, la campagne classique d'avancement au grade de Commandant a été lancée.

Si le taux de promouvabilité pour cette année n'a pas encore été validé par la DGAFP et donc communiquée par la DRHFS, les travaux ont commencé et chaque délégué demeure à votre disposition pour évoquer votre situation personnelle. **SYNERGIE-OFFICIERS** ne manquera pas de vous représenter à chaque strate du dialogue social pour faire valoir vos intérêts.

Une fois les résultats parus, chaque heureux promu sera convoqué pour suivre la formation obligatoire dispensée par l'ENSP Cannes-Ecluse avant d'être nommé commandant (dispositif exceptionnel et voie classique) et ce, sur l'une des sessions suivantes :

- **Session 1** : distanciel sur la semaine 20 du 12 au 16 mai 2025 et présentiel sur la semaine 21 du 19 au 23 mai 2025.
- **Session 2** : distanciel sur la semaine 21 du 19 au 23 mai 2025 et présentiel sur la semaine 23 du 2 au 6 juin 2025.
- **Session 3** : distanciel sur la semaine 23 du 2 au 6 juin 2025 et présentiel sur la semaine 25 du 16 au 20 juin 2025.

**20
25**

**SYNERGIE-OFFICIERS
VOUS SOUHAITE UNE BELLE
ET HEUREUSE ANNÉE AINSI
QU'À VOS PROCHES !
QUE 2025 VOUS APPORTE
LA SANTÉ, LE BONHEUR
ET LA RÉUSSITE
PROFESSIONNELLE.**